

La semaine dernière, une délégation régionale UFAP est venue à la rencontre des agents savoyards du SPIP de Chambéry.

Nous tenons remercier tous les personnels pour leur bon accueil et pour nos échanges.

➤ Les sujets abordés ont été multiples et variés avec tous les corps de métiers. Nous avons abordé la thématique de l'avancement et du manque de reconnaissance global avec les personnels administratifs, ou encore celle de la précarité des conditions de travail liée à la contractualisation avec le binôme de soutien. Nous sommes revenus avec eux sur la nouvelle doctrine de la radicalisation en milieu ouvert et les difficultés de terrain qu'elle posera inévitablement dans son application avec un contexte RH tendu. Avec les ASE, nous sommes revenus sur les spécificités géographiques de ce territoire montagneux et la nécessité d'avoir au moins 3 postes et des véhicules adaptés pour répondre au mieux à leurs missions.

Lors de cette visite, nous avons pu mesurer les effets de la politique d'austérité et de réduction des effectifs à l'œuvre. La situation au SPIP de Chambéry est symptomatique de la crise actuelle qui frappe nos structures. Cette crise se traduit par un surcroît de risques et de troubles psycho-sociaux pour les agents.

➤ La montée en charge des dossiers dans le service est une évidence. Les CPIP à temps plein accompagnent à minima une centaine de personnes potentiellement sujettes à toutes les mesures (DDSE, TIG, Sursis Probatoire, enquêtes...). Le système d'organisation des permanences laisse peu de répit dans ce contexte de massprobation (Permanences MO, permanences MF, Permanences POP). La surpopulation carcérale à la maison d'arrêt dépasse les 240 % avec environ 145 détenus pour une capacité de 60 places. Les agents subissent ce cocktail explosif alliant surpopulation carcérale, massprobation et absence d'horizons RH. Comme dans la très grande majorité des SPIP, on arrive à une situation où les agents ne peuvent pas tout faire et où le niveau d'exigence doit baisser afin de préserver la santé psychique des agents.

L'UFAP UNSa Justice a constaté une nouvelle fois la quasi impossibilité mettre en place des politiques de service prioritaires (on peut les appeler « mode adapté », « mode dégradé » ou « mode de survie » peu importe...) depuis l'affaire de Pornic.

Manifestement, la direction du SPIP 73 préfère regarder ailleurs alors que la maison brûle...

Toute la charge de la responsabilité des priorités dans l'accompagnement repose sur les seules frêles épaules du CPIP malgré une crise des moyens évidente.

Pourtant ne pas mettre des politiques prioritaires sur la table, c'est s'asseoir allègrement sur les Règles Européennes de Probation et notamment la numéro 29 :

« Les effectifs des services de probation doivent être suffisants pour qu'ils puissent assurer pleinement leur mission. Le nombre de dossiers que chaque agent a à traiter doit lui permettre de surveiller, guider et assister efficacement les auteurs d'infraction, de manière humaine et, si cela est approprié, de travailler avec leur famille et, le cas échéant, les victimes. Si la demande est excessive, il est de la responsabilité de la direction de chercher des solutions et d'indiquer au personnel les tâches prioritaires. »

Suite à ces rencontres, forte de sa représentativité au CSA Interrégional, **L'UR UFAP UNSa Justice** de Lyon interpellera encore et encore les autorités interrégionales sur la situation actuelle dans nos SPIP, victimes des politiques d'austérité et des baisses d'effectifs alors que les besoins de service public sont criants sur les terrains. La situation du SPIP de Chambéry est révélatrice et doit inciter nos décideurs à rompre avec leur politique de l'autruche désinvolte. Il faut des CPIP en renforts au SPIP de Chambéry !!!

L' UFAP UNSa Justice continuera sans relâche à exiger de nos managers la nécessité de redéfinir des politiques prioritaires de service dans le cadre de dialogues sociaux locaux sereins et respectueux.

Il en va de la prévention des risques psycho-sociaux dans les SPIP !

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON :

Florian ROUSSET Secrétaire Général Adjoint, Thierry BABIN délégué de région.

